

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 20 octobre 2020, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

MME Isabelle Giasson directrice générale et secrétaire-trésorière

ET

MM.

Jean-Yves Bouffard	représentant de Godbout
Serge Deschênes	représentant de Pointe-aux-Outardes
Yoland Émond	président et représentant de Chute-aux-Outardes
Victor Hamel	représentant suppléant de Franquelin
Joseph Imbeault	représentant de Ragueneau
Yves Montigny	représentant de Baie-Comeau
Normand Morin	représentant de Pointe-Label

Est présent par visioconférence :

Étienne Baillargeon représentant de Baie-Trinité

Est absent :

Steve Grenier représentant de Franquelin

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 septembre 2020

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2020-09 de la Régie ainsi que n° 2020-09 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de septembre 2020
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 30 septembre 2020
- 2.4 Embauche d'un préposé à la balance au Let de Ragueneau

LET

- 2.5 Décompte progressif n° 1 – Rénovation de la balance au Let de Ragueneau

3.0 Informations

- 3.1 Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) – 20^e édition
- 3.2 Lancement du recueil du FCM le 28 septembre 2020

4.0 Correspondance

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 17 novembre 2020

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 17 novembre 2020

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-89

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-90

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 septembre 2020

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 septembre 2020;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 septembre 2020, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2020-91

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2020-09 de la Régie ainsi que n° 2020-09 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2020-09 de la Régie d'une somme de **410 056,80 \$** et n° 2020-09 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **1 561,31 \$ pour un total de 411 618,11 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-92

2.2 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie de septembre 2020

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de **111,74 \$** pour septembre, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-93

2.3 État des revenus et des dépenses au 30 septembre 2020

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2020 tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-94

2.4 Embauche d'un préposé à la balance au Let de Ragueneau

Attendu qu'il y a eu autorisation de pourvoir au poste de préposé à la balance au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau lors de la séance du conseil du 15 septembre dernier;

Attendu qu'une offre d'emploi a été affichée à l'interne (concours 20-01) du 16 au 22 septembre 2020 ainsi qu'à l'externe (concours 20-06) du 23 septembre jusqu'au 9 octobre 2020;

Attendu que dix (10) curriculum vitae ont été reçus;

Attendu que l'employée n° 359 a démontré son intérêt pour le poste de préposé à la balance au Let de Ragueneau et quelle occupait déjà la fonction de remplaçante d'un congé maladie au poste de préposé à la balance à l'écocentre de la RGMRM.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, il est unanimement résolu de procéder à l'embauche de l'employée n° 359, au poste de préposé à la balance au Let de Ragueneau, à raison de 40 heures par semaine, à l'échelon 1, selon l'Annexe C (postes et grille salariale), de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2633. La période de probation est établie à six mois.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2020-95

2.10 Décompte progressif n° 1 – Rénovation de la balance au Let de Ragueneau

Attendu que WSP a procédé à l'analyse du décompte progressif n° 1;

Attendu que WSP recommande de procéder au paiement selon le certificat de paiement n° 1 émis le 15 octobre 2020.

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Yves Montigny, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif portant le n° 1, au montant de 10 486,35 \$, à l'entreprise Parko Inc., excluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) – 20^e édition

Isabelle Giasson informe les élus que plusieurs événements virtuels sont au programme et avec distanciation sociale, pour les citoyens de la Manicouagan, dans le cadre de la SQRD. Les détails seront disponibles sur la page Facebook de la Régie.

3.2 Lancement du recueil du FCM le 28 septembre 2020

Ce recueil de la Fédération canadienne des municipalités renferme les meilleurs projets financés, dont celui de la Régie.

4.0 CORRESPONDANCE

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 17 novembre 2020, à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 17 novembre 2020 à 11 h.

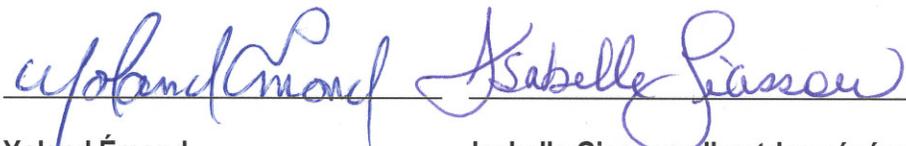
6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 Monsieur Martin Lafontaine est présent et nous expose les faits en lien avec le projet de consignation du gouvernement et nous pose quelques questions à ce sujet.

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 22.

Rés. 2020-96



Yoland Émond
Président

Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière